

AVEC

EMMANUELLE COSSE

ET LE RASSEMBLEMENT ÉCOLOGISTE & CITOYEN

CHANGEONS
D'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

PROGRAMME
ÉLECTIONS RÉGIONALES
DES 6 & 13 DÉCEMBRE 2015

Propositions pour la condition animale

Faire de l'Île-de-France, la première région écologique d'Europe

changeons-dair.fr

RESPIRER

MILIEUX NATURELS, FAUNE SAUVAGE

REDONNER TOUTE SA PLACE À LA NATURE

- ➡ Poursuivre et développer la politique de création des réserves et des parcs naturels et l'organisation des continuités écologiques entre ces espaces protégés.
- ➡ Sensibiliser et inciter les propriétaires à contribuer à ces continuités en limitant les clôtures.
- ➡ Instaurer la journée annuelle de sensibilisation au patrimoine historique et naturel.
- ➡ Développer une politique de protection de la faune sauvage au même titre que les animaux domestiques.

POUR UNE GESTION MIEUX PARTAGÉE DES ESPACES NATURELS

- ➡ Équilibrer par une représentation égale en sièges, dans les organes administratifs gestionnaires de la faune sauvage ou des réserves et parcs naturels, les structures qui œuvrent pour la protection de la nature et des animaux et les représentants des chasseurs et des pêcheurs.
- ➡ Créer des réserves où la pêche et la chasse seraient interdites.
- ➡ Instituer les dimanches sans chasse (vœu via la loi NOTRe).
- ➡ Supprimer tout type d'aide directe ou indirecte aux élevages d'animaux destinés à des activités de divertissement telle que la chasse (élevage de gibier).
- ➡ Créer des refuges régionaux, pour accueillir et soigner la faune sauvage en vue de réintroduction dans le milieu naturel, dans la mesure où cela est possible.
- ➡ Soutenir activement les refuges associatifs.
- ➡ Mettre fin au classement en « nuisibles » d'espèces (vœu via la loi NOTRe).

VIVRE EN BONNE SANTÉ

RENFORCER LA RELATION BÉNÉFIQUE ENTRE L'HOMME ET L'ANIMAL

Les structures d'accueil actuelles minorent souvent le rôle et l'importance des animaux de compagnie pour des personnes qu'elles reçoivent. Une séparation est souvent cause de souffrance, voire de drame pour les personnes comme pour les animaux. Or, ces derniers peuvent être d'efficaces et précieux facilitateurs de resocialisation ou de stabilisation.

- ▣▣▣▣ Aides ciblées aux centres d'accueil pour l'hébergement qui acceptent les animaux .
- ▣▣▣▣ « Chèques » ou « bons » de soins vétérinaires.
- ▣▣▣▣ Subventions et aides aux maisons de retraite qui acceptent les animaux.
- ▣▣▣▣ Soutien à des programmes de développement de médiation animale dans les maisons de retraite, centres pour personne handicapée mentale et/ou physique ou en hospitalisation de longue durée.
- ▣▣▣▣ Soutien à la création d'un refuge pour les animaux pour les femmes victimes de violences conjugales.

FORMER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ▣▣▣▣ Formation aux nouveaux besoins et aux nouveaux métiers des services à la personne (par exemple, former les accompagnants à la sensibilité de l'animal et à l'importance de l'animal en tant que « personne » pour l'autre).

L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pas pour ce qu'ils devraient être.

Boris Levinson

SE NOURRIR

SE SOUCIER DES ANIMAUX POUR GAGNER EN HUMANITÉ

Protéger les hommes et les territoires. Organiser la conversion écologique de l'agriculture. Se nourrir dans le respect de la condition animale.

Si l'animal est désormais reconnu comme un être sensible dans le code civil, le régime juridique qui s'applique aux animaux est toujours le régime juridique des biens (c'est-à-dire le régime juridique qui s'applique à un objet inanimé).

Dans l'attente d'un vrai statut juridique pour les animaux, la Région n'a que peu de compétences directes sur la condition animale, elle dispose cependant de leviers puissants pour agir par liens indirects ou via l'octroi de subventions soumises à condition en faveur du respect des animaux, et de la protection de la biodiversité.

PROTECTION DU MONDE ANIMAL

- ▣▣▣▣ **Création d'une charte régionale « sans cruauté »** proposant des avancées extra-légales en matière de bien-être animal.
- ▣▣▣▣ Édition de chartes spécifiques, de guides, initiation de rencontres entre des acteurs en lien avec les conditions de vie des animaux de travail ou/et d'élevage.
- ▣▣▣▣ Création d'un centre de gardiennage animal dans les principaux aéroports de la région - comme c'est le cas dans de nombreux grands aéroports européens – à destination des espèces protégées interceptées par les douanes.

ALIMENTATION

- ▣▣▣▣ Instaurer une journée sans viande au menu de toutes les cantines relevant de la région (lycées, CFA, administrations,..). Cette alternative végétarienne sera également expérimentée dans toutes les cantines qui le souhaitent n'étant pas sous son contrôle.
- ▣▣▣▣ Veiller à la qualité de la nourriture (naturelle) et à la santé animale ; garantir la traçabilité des produits animaux ; réduire l'usage des antibiotiques.

- ▮▮▮▮ Veiller à la formation des formateurs dans les établissements agronomiques et vétérinaires.
- ▮▮▮▮ Promouvoir la réduction de la consommation de produits animaux et la production de protéines végétales dans les différents plans et schémas agricoles régionaux (réorienter et augmenter les subventions dans ce but).
- ▮▮▮▮ Mettre en place une alternative quotidienne végétarienne dans toutes les cantines relevant de la région (lycées, CFA, administrations, etc.).
- ▮▮▮▮ Privilégier les œufs et les ovo-produits issus d'élevages bio et en plein air.
- ▮▮▮▮ Refuser l'achat de poissons pêchés en eaux profondes.
- ▮▮▮▮ Soutenir l'innovation et la recherche sur les matières substitutives aux produits animaux, aussi bien dans l'agroalimentaire (produits végétaux, protéines vertes) que pour les autres secteurs économiques tels que l'habillement (substitution aux cuirs, plumes...).
- ▮▮▮▮ Refuser les OGM (organismes génétiquement modifiés) pour l'alimentation humaine ou animale.

CONTRE LA MALTRAITANCE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

- ▮▮▮▮ Créer un observatoire régional de la condition animale, intégrant les parties prenantes (associations, professionnels, acteurs institutionnels, syndicats...).
- ▮▮▮▮ Continuer à s'opposer aux projets d'élevage industriel type « mille vaches » ou « mille veaux » ; bannir les unités « concentrationnaires » de volailles, de porcs, etc. ; de production de foie gras par gavage.
- ▮▮▮▮ S'opposer aux projets d'élevage d'animaux en vue d'usage non alimentaire entraînant la mort et/ou des actes de maltraitance ou de cruauté (fourrure, expérimentation...).
- ▮▮▮▮ Encourager les conversions des élevages vers des pratiques respectant les besoins naturels des animaux et supprimant les traitements, actes et conditions générant de la souffrance.
- ▮▮▮▮ Créer un label pour les établissements respectant les normes du respect de la condition animale et leurs besoins spécifiques et naturels (génotype, genre, nourriture, espace, hygiène).
- ▮▮▮▮ Aider à la conversion ou à l'installation des unités de transformation locales (abattoirs, laiteries, fromageries, charcuteries, moulins, traiteurs), vers une agriculture saine et sans OGM ; développer les abattoirs mobiles.

TRAVAILLER

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES ANIMAUX TRAVAILLEURS

- ➡ Conditionner les subventions directes et indirectes aux entreprises publiques ou privées qui travaillent avec des animaux au respect d'une charte professionnelle définissant les conditions et l'application du bien-être animal (ex : entreprises de sécurité cynophile) ;
- ➡ Former les personnes en contact avec les animaux, exiger l'obtention d'un certificat de capacité ;
- ➡ Définir et encadrer des conditions de travail et de vie des animaux (durée, rythme, pauses, conditions d'hygiène, qualité et quantité de nourriture...), le respect de leurs besoins spécifiques (race, âge, état physique et de santé...), l'origine des animaux et mais aussi leur « retraite »

SE FORMER

SENSIBILISATION AU MONDE ANIMAL

- ➡ Inclure dans les programmes des ateliers de sensibilisation à la sensibilité animale et des ateliers d'initiation à l'éthologie basée sur les évolutions intervenues ces dernières années.
- ➡ Encourager les interventions des associations de défense des animaux dans les lycées pour la formation à la faune.
- ➡ Développer une meilleure prise en compte de la condition animale dans les filières où les personnes sont appelées à travailler directement ou indirectement avec des animaux.
- ➡ Dans les lycées agricoles, prévoir dans le cursus des modules de formation à la sensibilité animale et aux besoins spécifiques des espèces concernées. Encourager les interventions des associations de défense des animaux afin que l'enseignement ne soit pas délivré uniquement par des ingénieurs et zootechniciens.

▣▣▣ Dans les lycées hôteliers, proposer des modules de formation à l'alimentation végétale et au lien entre « nutrition et climat » et « nutrition et santé », de gestion des déchets, de souci de l'origine des « produits ».

RECHERCHE

▣▣▣ Aider les établissements d'enseignement supérieur pour l'achat de matériels pédagogiques permettant de supprimer l'utilisation d'animaux dans le cadre de la formation des étudiants en médecine et en biologie. (Par exemple, table de dissection en 3D, mannequins synthétiques comme aux États-Unis, etc.).

▣▣▣ Accompagner les laboratoires dans la transition « expérimentation animale/méthodes substitutives ». (Par exemple : former les chercheurs aux méthodes substitutives qu'ils ne connaissent pas, achat de souches cellulaires, achat de puces organiques, robot de type Tox21, unité de culture de cellule, de tissus, d'organes, au lieu d'animalerie, etc.).

▣▣▣ Développer ou soutenir des programmes de recherche, en lien avec la communication animale et l'éthologie, portant sur la gestion de populations animales par des méthodes écosystémiques (en ville, gestion des populations de pigeons et rats, sans user de chimie ou méthodes violentes).

CRÉER, S'EXPRIMER, PARTAGER

LA PROTECTION DES ANIMAUX AU SEIN DU SECTEUR CULTUREL

L'exploitation des animaux pour les spectacles et les divertissements est probablement la forme d'exploitation la plus contestable éthiquement, surtout quand ces divertissements provoquent des blessures et/ou la mort de l'animal ou lui font subir des actes de cruauté (combat d'animaux, corridas), lorsqu'ils soumettent des animaux à des conditions de détention niant leurs besoins élémentaires.

▣▣▣ Mettre fin à toutes les aides directes ou indirectes aux spectacles vivants utilisant des animaux sauvages.

▣▣▣ Développer des subventions incitatives pour les spectacles de cirque sans animaux.

AVEC
EMMANUELLE COSSE
ET LE RASSEMBLEMENT ÉCOLOGISTE & CITOYEN

CHANGEONS
D'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

Emmanuelle Cosse : « ...la cruauté animale n'est pas acceptable et on ne peut pas laisser faire sous couvert qu'on a besoin de se nourrir de viande. Par ailleurs, si on pouvait ouvrir dans notre pays le débat sur la place de la viande et notamment sur le fait de réduire la place de la viande dans notre alimentation, ce serait une bonne chose, y compris pour le climat. »

Interview du 20 octobre 2015 dans #DirectPolitique

ET LA COMMISSION CONDITION ANIMALE



Site <http://animal.eelv.fr>



@EelvAnimaux



Commission Condition Animale - EELV



com.animaux.eelv@gmail.com